

Conditions générales de ventes

ARTICLE 1 :DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente, qui figurent tant sur nos propres bons de commandes que sur nos factures, prévalent de convention expresse et en tout état de cause, que la commande ait été prise sur nos bons de commandes revêtus de la signature et du cachet commercial de l'acheteur ou qu'elle ait été passée sur papier à lettre ou formulaire de l'acheteur. Cela dans tous les cas y compris par courrier par télécopie ou par mail.

De toute manière, nos obligations ne résulteront que de l'acceptation expresse de la commande par notre Société, et la réception de la facture par l'acheteur implique son acceptation expresse de nos conditions générales.

L'étendue de nos obligations, est strictement définie par les mentions portées sur notre bon de commandes à l'exclusion de quelques autres dispositions que ce soit.

Droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-20 du code de consommation le consommateur dispose d'un délai de rétractation de sept jours francs. Cependant ce droit de rétractation ne peut pas être exercé pour la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés et ce conformément à l'article L 121-20-2.

La Sarl ATTSOFT informe par conséquent le client que le droit de rétractation ne pourra être invoqué concernant les produits réalisés sur mesure ou sur commande spécifique. Dans le cadre d'un droit de retour, il ne pourra être accepté que pour les matériels en parfait état, dans leur emballage d'origine, accompagnés de tous les accessoires renvoyés à la Sarl ATTSOFT aux frais du client et sous sa responsabilité.

A l'exception formelle toutefois, des informations concernant les données de paramétrage, si celles-ci ont été retirée de l'enveloppe cachetée les contenant.

Cela du fait notamment que les données de paramétrage constituent une « Prestation intellectuelle » qui une fois utilisée ne peuvent être reprise.

Si la dite enveloppe a été ouverte les données de paramétrage seront considérées comme utilisées par le client et ne seront ni reprises ni remboursées.

La valeur des données de paramétrages figurent sur la facture détaillée remise au client en même temps que la livraison du matériel.

Il est de la responsabilité du client que la marchandise revienne dans son état d'origine.

Le retour n'est effectif que lorsque la Sarl ATTSOFT a contrôlé l'état de la marchandise.

Lorsque le retour est accepté, la Sarl ATTSOFT procédera au remboursement et créditera le compte bancaire du client du montant de la commande, sous les réserves expresses formulées ci-dessus.

Les articles retournés incomplets, abîmés ou endommagés ne seront pas repris sauf accord spécifique préalable de la Sarl ATTSOFT.

Si un retour n'est pas accepté, la Sarl ATTSOFT renverra la marchandise aux frais du client.

En aucun cas la Sarl ATTSOFT ne remboursera aux clients les frais relatifs à des fournitures de matériels ou services provenant de fournisseurs extérieurs pour lesquels elle n'a aucun pouvoir de décision ou d'intervention.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS

Les catalogues, brochures, dépliants, notices et même les modèles exposés dans les salons, sur son site Internet ou présentés chez le client ne sauraient être considérés comme des offres fermes de notre part. La Sarl ATTSOFT, se réserve à tout moment le droit de cesser l'importation ou la vente de tout modèle et d'apporter les modifications techniques et esthétiques jugées utiles, sans préavis de sa part, y compris tous les modèles précédemment livrés ou faisant l'objet d'une commande déjà acceptée.

ARTICLE 3: LIVRAISON

L'acheteur ou le réceptionnaire est tenu de vérifier les marchandises au moment de la livraison et devra obligatoirement faire toutes les réserves d'usages sur le bon de livraisons ou par LR avec AR adressés à notre Société dans un délai de 48 heures.

Toutes nos marchandises voyagent dans tous les cas, même vendues franco domicile, aux risques et périls des destinataires qui, en cas d'avarie, manque ou retard doivent exercer eux-mêmes tous recours auprès des sociétés de transports quel que soit le mode d'expédition, notre responsabilité, se trouvant dérogée lors de la remise des marchandises aux transporteurs.

Sauf stipulation expresse contraire figurant sur le bon de commande, les frais de port et d'emballage, sont toujours à la charge de l'acheteur et s'entendent départ d'Arcachon.

Les délais de livraison sont connus à titre indicatif et d'une façon approximative, les retards ne peuvent en aucun cas ,être un motif d'annulation de la commande ou de demande d'indemnité.

Pour les clients désirant venir prendre livraison de leur commande, toute commande non enlevée dans les trente jours sera tout de même facturée.

Les cas de force majeure, cas fortuits ou assimilés tels que grèves, guerre civile ou étrangère, émeutes, incendies, phénomènes météorologiques, manque de matières premières, fermetures des frontières, réquisitions ou mesures administratives entraînant

l'arrêt partiel ou total des usines, nous délient de toutes obligations de livrer et dans ces cas, sans aucune indemnité.

ARTICLE 4 : PRIX :

Les prix figurant sur les tarifs catalogues ou brochures ne sont donnés qu'à titre indicatif. En raison de fluctuations, de tout ordre, indépendantes de notre volonté, qui peuvent se produire entre la date d'acceptation de commande et celle de son exécution, le prix facturé, sera celui du tarif en vigueur le jour de la commande sauf si la livraison intervient à la demande du client dans un délai supérieur à 1 mois. Les prix sont indiqués en Euros toutes taxes comprises.

ARTICLE 5 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Seule fait foi la facture numérotée, établie à la livraison et envoyée à l'acheteur par la Sarl ATTSOFT quels que soient les documents pro forma ou autres, qui auraient pu être remis préalablement.

Nos factures sont payables à notre Siège Social :

- au comptant à la commande

La Sarl ATTSOFT se réserve le droit de propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de toutes les factures dues aux termes du présent contrat.

L'acheteur accepte expressément la présente réserve et toutes ses conséquences. La présente clause jouera comme une condition résolutoire.

De convention expresse toutes nos ventes sont conclues avec réserves de propriété jusqu'au paiement intégral de nos factures (loi 80335 JO 12.05.80).

ARTICLE 7 : JURIDICTION

Tout litige survenant à l'occasion d'une vente, sera soumis au Tribunal de Commerce de BORDEAUX dont relève le siège social de la Sarl ATTSOFT, lequel sera seul compétent quelles que soient les conditions de la vente, modes d'expédition ou de paiement, mode de règlement accepté même en cas d'appel en garanti ou de pluralité de défendeurs ou de connexité.